

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OBERMORSCHWIHR
SEANCE DU 28 juin 2023

Le vingt-huit deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de séances de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand HEYBERGER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 09

Présents : 09

Excusés : 0

Présents : M. Bertrand HEYBERGER, Maire ; Mme Christine FUCHS, M. Stéphane BRELURUT, Maire-Adjoint ; M. Pierre TRABER, Mme Aurélie GERRER, M. François GANGLOFF, M. Jean-Charles FARDEL, Mme Maryline GIOIA, Mme Julie HEYBERGER, conseillers municipaux.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du 12 avril 2023
2. Exposé des Adjoint
3. Rapport des délégués auprès des EPCI
4. Budget Principal : décision modificative n°1
5. Renouvellement des baux de chasse pour la période 2024 / 2033
 - 5.1 Consultation des propriétaires et affectation du produit de la location
 - 5.2 Désignation des membres de la commission communale de dévolution
6. Divers et informations

Après les salutations d'usage,

M. le Maire tient à remercier l'équipe chargée de la rédaction du bulletin annuel.

Il profite également de l'occasion pour remercier M. Pierre TRABER qui fait profiter la commune de ses nombreux talents en effectuant beaucoup de petits travaux.

Il passe ensuite à l'ordre du jour.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 12 avril 2023

M. le Maire propose au Conseil municipal l'approbation du Procès-verbal de la séance du 12 avril 2023, dont chaque conseiller a été destinataire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve le Procès-verbal de la séance du 12 avril 2023**

*Délibération déposée le 6 juillet 2023
à la Préfecture de Colmar*

2. Exposé des Adjointes

Intervention de Madame Christine FUCHS qui rend compte de la dernière réunion de la CCPAROVIC :

- ✓ Petit point sur le tri sélectif : le volume des recyclables a augmenté de 4% et celui des ordures ménagères résiduelles a quant à lui baissé de 7.63 %.
La fréquence des tournées reste identique pour l'instant.
- ✓ Un travail est en cours dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et du Plan Climat pour développer un outil de service de covoiturage, via le PETR Rhin Vignoble Grand Ballon qui porte le projet.

Intervention de Monsieur Stéphane BRELURUT :

- Présentation de 7 dossiers d'urbanisme :

SPINNER Luc 1 rue du Leberfeld	Construction d'une terrasse en bois et d'un mur préfabriqué en béton
SCI HEYBERGER Fils 3 Place de la République	Isolation et remplacement de 5 velux en bois massif blanc
BITZBERGER Jean-Marc 11 rue du Leberfeld	Pose de panneaux photovoltaïques
MARZOLF Cédric 3b rue Principale	Installation de 4 capteurs solaires thermiques
PORTMANN Philippe 9 rue du Leberfeld	Installation d'un conduit de cheminée en inox
PERRIN Eric 14 rue du Stauffen	Mise en place de 4 panneaux solaires
HOPFGARTNER Gérard 4 rue du Stauffen	Abri de jardin en bois

- Compte-rendu du dernier conseil d'école :

- ✓ En complément de l'intervention des pompiers dans les écoles, des sauveteurs vont assurer une initiation aux premiers gestes.
Un exercice de sécurité sera également organisé dans le bus.

- ✓ Effectif de 68 élèves à la rentrée 2023/2024 :
 - 1 classe de 24 maternelles à HUSSEREN-LES-CHATEAUX
 - 1 classe de 21 élémentaires à OBERMORSCHWIHR (CP/CE1/CE2)
 - 1 classe de 23 élémentaires à HUSSEREN-LES-CHATEAUX (CE2/CM1/CM2)
- ✓ Suite aux travaux de rénovation de l'école de Voegtlinsoffen à partir du 14 juillet prochain, le déménagement du matériel à l'école d'Obermorschwihr se fera les 29 et 30 juin.
- Compte-rendu du rapport d'activité de l'ADAUHR :
 - ✓ L'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme accompagne 281 collectivités, dont la CEA.
Les cotisations ont augmenté de 10 % cette année
(pour Obermorschwihr : 250 € en 2022 et 275 en 2023)

3. Rapport des délégués auprès des EPCI

M. François GANGLOFF rend compte de la dernière réunion du SIVOM essentiellement dévolue au COSEC :

- Convention d'utilisation
- Réservation des créneaux d'occupation
- Réussite du dernier exercice d'évacuation

Mme Maryline GIOIA rend compte :

- du Conseil d'Administration de l'école de musique :

- Augmentation des tarifs en lien avec les augmentations salariales des professeurs
- Les auditions se sont très bien déroulées.
- Les effectifs sont stables.

- de la dernière réunion du SAJ de Rouffach :

Présentation du programme d'activités de l'été, notamment le festival A DOS D'ARTS à la fin du mois d'août

Mme Julie HEYBERGER rend compte de la dernière réunion du Syndicat Viticole :

Lors de la Nuit du Nectar, le syndicat utilise toujours un barnum prêté par un viticulteur.
Celui-ci est abimé et la question d'acheter un nouvel équipement est posée.

4. Budget Principal - Décision modificative n° 01/2023

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 avril 2023 approuvant le Budget Primitif Principal de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité d'amortir obligatoirement deux subventions versées en 2021 soient :

- 32 550 € concernant les branchements fibre (n° 20412-2021-01)
- 63 324,29 € concernant le Syndicat d'Electricité pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs (n° 20412-21-1)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de fixer la durée d'amortissement à un an

- adopte la décision modificative n°1 telle que figurant dans le tableau ci-après :

<u>RECETTES</u>		
280415342 / chapitre 040	bâtiments et installations	63 234,29 €
2804182 / chapitre 040	bâtiments et installations	32 550,00 €
<u>DEPENSES</u>		
6811 / chapitre 042	dotation aux amortissements	95 874.29

*Délibération déposée le 6 juillet 2023
à la Préfecture de Colmar*

5 Location de chasse communale

Le processus de renouvellement des baux de chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 a débuté dans l'ensemble des communes d'Alsace Moselle disposant d'un ou plusieurs lots de chasse.

La location de la chasse porte sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception des chasses réservées, des terrains militaires, des forêts domaniales, des forêts indivises entre l'Etat et d'autres propriétaires, et des terrains entourés d'une clôture continue faisant obstacle à toute communication entre les propriétés voisines.

Le ban communal d'Obermorschwihr « chassable » est loué en un seul lot, sa superficie étant inférieure à 200 hectares.

5.1 Consultation des propriétaires et affectation du produit de la location

La procédure d'attribution du lot de chasse commence par la consultation des propriétaires dont les terrains sont inclus dans le périmètre du lot de chasse, afin que ces derniers soient à même de se prononcer sur la détermination du produit de la chasse.

Le droit de chasse est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires.

Ainsi, le produit de la location de la chasse est acquis à la commune si deux tiers au moins des propriétaires de la commune possédant au moins deux tiers des terrains chassables le décident.

La décision d'abandonner ou non le produit de la chasse doit alors être publiée.

Lorsque le produit de la chasse est acquis à la commune, celui-ci doit être utilisée dans l'intérêt collectif local. Ces fonds peuvent notamment être affectés au paiement des cotisations de la Caisse d'Assurance Accidents Agricole.

Dans le cas où les propriétaires décident de ne pas céder le produit de la location, la répartition du produit se fait proportionnellement à la contenance cadastrale des fonds.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide que dans le cas où les propriétaires abandonnent le produit de la chasse à la commune, celui-ci sera affecté à la couverture des cotisations obligatoires de la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles

*Délibération déposée le 6 juillet 2023
à la Préfecture de Colmar*

5.2 Désignation des membres de la commission communale de dévolution

Le Conseil Municipal est amené à désigner trois conseillers municipaux qui seront membres de la commission communale de dévolution la chasse présidée par le Maire.

La Commission intervient dans l'attribution le droit de chasse au moment d'une éventuelle adjudication ou bien à l'ouverture des plis des appels d'offres. Le trésorier de la Commune et le Directeur Départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes ou son représentant peuvent être invités à participer à la Commission de dévolution, à titre consultatif.

Après vote, le Conseil Municipal :

- désigne les personnes ci-après nommées pour siéger à la commission communale de dévolution :

- M. François GANGLOFF titulaire	- Mme Julie HEYBERGER suppléante
- M. Stéphane BRELURUT titulaire	- Mme Christine FUCHS suppléante
- M. Pierre TRABER titulaire	- M. J-Charles FARDEL suppléante

*Délibération déposée le 6 juillet 2023
à la Préfecture de Colmar*

6. Divers et information

- L'enquête publique relative au déclassement d'une emprise des chemins ruraux dit Langenberweg et Fussweg en vue de leur aliénation se déroule actuellement pendant une période de 16 jours, depuis le 26 juin 2023 jusqu'au 11 juillet 2023 inclus.
- Les services de la Préfecture vont nous mettre à disposition un radar pédagogique, pour la période du 10 juillet au 28 août 2023. Il sera installé dans la traversée du village.
- CALENDRIER :
 - ✓ 3 juillet : sortie pédestre Gueberschwih- Schauenberg organisée par la HASE
 - ✓ 22 juillet : soirée italienne dans la cour de l'école avec l'ODYSSEE DIVINE et Ô PANZ
 - ✓ 28 juillet : Nuit du Nectar organisée par le Syndicat Viticole
 - ✓ 20 août : Pèlerinage à Notre Dame du Schauenberg organisé par la Paroisse

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OBERMORSCHWIHR
SEANCE DU 28 JUIN 2023**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du 12 avril 2023
2. Exposé des Adjointes
3. Rapport des délégués auprès des EPCI
4. Budget Principal : décision modificative n°1
5. Renouvellement des baux de chasse pour la période 2024 / 2033
 - 5.1 Consultation des propriétaires et affectation du produit de la location
 - 5.2 Désignation des membres de la commission communale de dévolution
6. Divers et informations

Nom/Prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEYBERGER Bertrand	Maire		
Christine FUCHS	Adjoint au Maire		
Stéphane BRELURUT	Adjoint au Maire		
TRABER Pierre	Conseiller Municipal		
GERRER Aurélie	Conseillère Municipale		
GANGLOFF François	Conseiller municipal		
FARDEL Jean-Charles	Conseiller municipal		
GIOIA Maryline	Conseillère municipale		
HEYBERGER Julie	Conseillère municipale		